



**« LES COMMERCANTS ACTEURS DU
CHANGEMENT » AU RESTAURANT « AU FIN
GOURMET » - POITIERS, LUNDI 23 FEVRIER 2009**

Présents : boucher-charcutier, libraire, restaurateur, Détaillant électroménager, traiteur, détaillant cosmétique, Paysan-boulangier, Maraicher, producteur de volaille, Producteur bovin, FAE, Minga, Chambre de Commerce de la Vienne.

Buffet proposé à la fin du débat par Thomas Barthout pour le pain, Eric De Traz pour les terrines de volaille ; EURL Turpeau pour les fromages de chèvre, les jardins de la Frôle pour le Jus de Pomme et du vins du haut Poitou.

Après la présentation du cadre de la soirée et un tour de table, il est entamé une discussion entre commerçants et producteurs-agriculteurs sur **l'approche des métiers de bouche et la place des commerçants-détaillants dans la construction de filières courtes.**

- Lors du débat, a été évoquée la question de la **reconnaissance des rôles différents entre acteurs d'une même filière** notamment la compréhension des métiers et de la valeur ajoutée qu'apporte chaque acteur aux produits qu'ils proposent. Un certain nombre d'acteurs agricoles ayant tendance à vouloir retrouver une marge sur leur travail, commercialise eux-mêmes leurs produits. Cela peut amener à confondre filières courtes et la vente directe.
- Les producteurs justifient la vente directe par la **réappropriation de la valeur ajoutée** et le contact avec le consommateur final, là où des **filières classiques les conduisent à une précarité professionnelle**, notamment liée au fait que la grande distribution et le système coopératif agricole se jouent, aujourd'hui, au détriment de la diversité des réalités locales et professionnelles.
- Un des commerçants précise que la vente directe peut être **assimilée à un commerce déloyal** (même s'il en comprend les justifications) notamment par le fait que les activités ne sont pas assujetties au même régime fiscal et social. Cela pouvant avoir des conséquences, par exemple, sur la formation des jeunes professionnels par la non cotisation aux organismes sociaux.
- Certains acteurs ont souligné que si un même produit est vendu dans deux circuits de distribution différents (Vente en caissette et GMS par exemple) ce n'est pas le même produit.

- Certains commerçants alimentaires soulignent **la difficulté de trouver des alternatives en termes d'approvisionnement** compatible avec leurs exigences professionnelles.
- Un certain nombre de détaillants présents soulignent l'importance, dans les marchés ambulants, **d'assumer une cohérence** vis-à-vis des autres acteurs de la filière et des consommateurs. Il est nécessaire de lutter contre les pratiques commerciales, qui, mettant en avant l'argument « local » ou « bio » n'hésitent pas à compléter leur gamme avec d'autres produits sans le mentionner clairement.
- Certains acteurs présents considèrent que l'évolution des grandes et moyennes surfaces les conduit, peut-être, à réinvestir les centres-villes. Une partie des présents considère cela comme une opportunité pour augmenter les flux de passage dans les centres-villes et donc les volumes de ventes. D'autres, ont un point de vue plus réservé et considèrent que le flux n'induit pas forcément le développement commercial pour les indépendants ou que l'image de l'offre de centre ville peut s'en trouver dégrader.
- Les orientations de la communauté d'agglomération de Poitiers sur le sujet des filières courtes sont plutôt jugées positivement. Toutefois, certains déplorent que la concertation avec les commerçants de quartier n'ait pas été menée suffisamment en profondeur, en rappelant par ailleurs que la plupart peuvent être intéressés par un certain nombre de propositions.

Pour l'association Minga, **la récession invite à un certain renouveau des pratiques professionnelles** des uns et des autres notamment pour **répondre à de nouvelles attentes sociales** des populations en matière alimentaire. Cela passe par la ré-interrogation de ses pratiques notamment en relation avec ses fournisseurs. **Les commerçants peuvent être acteurs mais aussi auteurs des changements** en mobilisant des parties prenantes et en réinterrogeant les filières.

De manière plus concrète, en annexe au compte rendu, il est proposé le fichier des producteurs locaux transmis et réalisé par l'AFIPAR et Vienne Agro-bio. Il convient de faire des réunions plus spécifiques pour examiner les questions de mise en œuvre concrète et examiner comment nouer des relations plus équitables entre partenaires économiques d'une filière.

Prochain RDV : Autour de la projection du film documentaire « Tous comptes faits », et en présence de la réalisatrice, l'association MINGA et la librairie *La Belle Aventure* venez réfléchir et débattre : **comment nos activités commerciales et nos modes de consommation peuvent-ils réinterroger nos projets de société ?**
Le jeudi 9 avril à 20h30, au TAP cinéma de Poitiers, place Maréchal Leclerc. *Entrée gratuite*